



Fonds en faveur du bilinguisme recalé

Hautes écoles » Le Grand Conseil a refusé hier la création d'un fonds dédié aux projets de promotion du bilinguisme dans les hautes écoles fribourgeoises.

Le Grand Conseil ne souhaite pas la création d'un fonds dédié aux projets de promotion du bilinguisme portés par les antennes fribourgeoises de la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). Hier, les députés n'ont en effet que partiellement accepté un mandat multipartite demandant de soutenir davantage la promotion des deux langues cantonales. Suivant la proposition du Conseil d'Etat, ils ont refusé, par 78 voix contre 25

(1 abstention), la création d'un fonds spécifique et son financement, estimé à 100 000 francs par année. Ils ont en revanche accepté, par 99 voix contre 3, le principe d'attribuer des moyens supplémentaires pour les projets interécoles ou d'envergure nationale dédiés à la promotion du bilinguisme.

Le gouvernement rappelle en effet que le budget 2023 de la HES-SO Fribourg comprend d'ores et déjà divers financements directs en soutien au bilinguisme, notamment le financement d'un poste de traductrice à la Haute Ecole de santé, le renforcement d'un poste de traducteur à la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture ou

encore le financement de traductions par des tiers, de publications et de publicités au service du bilinguisme. Ainsi, le montant annuel en lien avec le bilinguisme au budget 2023 dépasse les 400 000 francs. Le conseiller d'Etat Olivier Curty souligne: «Le bilinguisme au sein des hautes écoles est un objectif de longue date, et le travail mené par les directions depuis déjà de nombreuses années porte ses fruits.»

Toutefois, le centriste Bernhard Altermatt (Fribourg) prévient: «La promotion du bilinguisme ne doit pas rester une simple déclaration d'intention. Nos hautes écoles ont besoin de

soutien urgent. La concurrence intercantonale et internationale est telle que nous ne pouvons faire l'impasse sur une approche volontariste dans ce domaine.» Pour sa part, le vert Nicolas Pasquier (Bulle) relève: «Les engagements du Conseil d'Etat valent la peine d'être soulignés. J'estime pourtant qu'il aurait été nécessaire d'aller un cran plus loin et de donner la possibilité à la direction générale de la HES-SO Fribourg de disposer d'un fonds spécifique pour pouvoir financer encore davantage de projets qui surviennent en cours d'année et qui ne peuvent pas être financés avec les lignes budgétaires existantes.» »

NICOLAS MARADAN